

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 2 février 2021**

L'an deux mil vingt et un le deux du mois de février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » à Assais-les-Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**23 présents + 3 pouvoirs (26 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Sylvie NOBLET-HORTET, Dominique GUILBOT, Gaëtan GARREAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Micheline REAU, Alain JEZEQUEL

**3 pouvoirs :**

- ✓ Fabrice DURAND a donné pouvoir à Jérôme GLORIAU
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY

**Excusés :** Fabrice DURAND, Mattieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY

**Gaëtan GARREAU a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 27 janvier

## **DECHETS**

### **Marché de collecte des ordures ménagères**

- ✓ Vu le Code de la Commande Publique

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés le Conseil Communautaire décide :

- D'autoriser le Président à lancer une consultation d'entreprises pour la conclusion d'un marché sur les bases suivantes :
  - Appel d'offre ouvert européen
  - Forme : Accord cadre à bons de commandes sans minimum, ni maximum
  - Durée : 5 ans, renouvelable deux fois 1 an (la durée totale de l'accord-cadre dépasse quatre ans pour le motif suivant : l'exécution des prestations nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure à 4 ans et définie à 7 ans (achat des véhicules de collecte)
  - Contenu du marché :
    - Prestations de base :
      - Collecte en C 0,5 sur tout le territoire
      - Extension à 32 semaines pour les centres villes d'Airvault et Saint-Loup-Lamairé l'été
    - Prestation supplémentaire éventuelle (Option à lever ou non à l'attribution du marché) :
      - Collecte en C 0,5 du tri en multi-matériaux (Emballages et papier)

- Le bordereau des prix prévoira une modalité de ramassage en 32 semaine sur tout le territoire
- Ouverture à variante sur les modalités de collecte
- Estimation du marché : 275 000 € HT par an soit pour la durée totale de 7 ans 1 925 000 € HT
- Critères de choix :
  - Prix de la prestation 60 %
  - Valeur technique 40 % :
    - Organisation de la prestation 15 %
    - Moyens matériels : 10 %
    - Moyens humains : 5 %
    - Qualité et suivi de la prestation : 10 %

A Airvault, le 2 février 2021  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20210208-287-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-02-2021

Publication le : 08-02-2021

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48